

Le niveau supérieur des eaux a même dû évidemment dépasser cette sommité, d'une quantité assez grande pour produire le lavage en question ; cependant il ne faudrait pas croire que dans le premier moment leur niveau inférieur se trouvait à la limite de 162 mètres, indiquée par la hauteur actuelle de la Saône. La géologie démontre qu'avant la naissance du phénomène diluvien, un vaste lac se prolongeait sur la Bresse et le Dauphiné, depuis St-Vallier jusqu'à la Haute-Saône. Les rivières qui y débouchaient à l'époque tertiaire avaient amené dans le pays un dépôt de cailloux alpins dont l'altitude, à en juger par celle des buttes qui en sont formées, atteignait jusqu'à 325 mètres, et c'est dans ce cailloutis que les lits de la Saône et du Rhône ont été tracés par l'enlèvement d'une épaisseur de 166 mètres de déblai. Ce balayage inférieur a, d'ailleurs, dû s'opérer dans le même instant que les érosions supérieures du Mont-d'Or, autrement il y aurait solution de continuité dans le dépôt boueux de terre à pisé que les eaux abandonnaient à mesure qu'elles baissaient et perdaient leur force d'impulsion primitive.

Ce courant rhodanien a filé en masse du nord au sud vers la Méditerranée, ainsi que le prouvent suffisamment la disposition des buttes de la Bresse et du Bas-Dauphiné, au milieu de combes largement évasées, et surtout leur forme qui, sans cesser d'être arrondie, présente un abrupte du côté du courant, et une pente plus prolongée vers l'aval, de manière à constituer l'expression la plus frappante des ricochets successifs d'une puissante lame d'eau emportée dans ce sens ; d'ailleurs, la pente du sol et la continuité des déblais et des remblais, suivant cette direction, achèvent de démontrer cette allure.

Vers Valence, le même courant a passé sur le rocher de Crusol, élevé de 250 mètres au-dessus des plaines voisines, et sur le dos duquel il a abandonné des gros quartzites alpins ; mais